



Section de la Nièvre

Bourse du travail
Boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tel: 0386611860 Fax: 0386215374
Mel: snes-nievre@wanadoo.fr

CIRCULAIRE N°2 SPECIALE STAGES SOMMAIRE

§ Stage Conseil d'Administration : 3 novembre 2005
 § Stage Réforme des STI : 10 novembre 2005
 § Colloque : Collèges ruraux
 § Annexes : Comment participer à un stage syndical ?
 Bulletins d'inscription aux stages
 Modèle d'autorisation d'absence

STAGE CONSEIL D'ADMINISTRATION : 3 NOVEMBRE 2005

Le conseil d'administration de nos établissements est un lieu de décision important et les dernières réformes (LOLF, Loi Fillon, Décentralisation) tendent à renforcer encore son rôle. Dès lors, il est aujourd'hui plus que nécessaire d'être informé sur son fonctionnement et ses prérogatives pour pouvoir intervenir et tenir y pleinement notre place. Pour cela, la section départementale du SNES organise un stage le

JEUDI 3 NOVEMBRE

De 9h00 à 17h00, Bourse du travail à Nevers

Public concerné :

Elu ou Membre de droit des conseils d'administration des EPLE ou collègue souhaitant s'informer.

Thèmes abordés :

- Fonctionnement d'un Conseil d'Administration et de la commission permanente.
- Nouvelles prérogatives des conseils d'administration.

Intervenant : Michelle Olivain, responsable nationale du SNES.

STAGE RÉFORME DES STI : 10 NOVEMBRE 2005

Les filières STI vont connaître une réforme importante, qui va les bouleverser fortement. La section départementale du SNES organise un stage pour faire le point sur toute cette réforme le

JEUDI 10 NOVEMBRE

De 9h00 à 13h00, Nevers : Lycée Jules Renard

Public concerné :

Collègues enseignants en série STI.

Thèmes abordés :

- Réforme des STI
- Problèmes spécifiques de la série STI

Intervenant : Thierry Reygades, responsable national secteur enseignements technologiques du SNES.

COLLOQUE COLLÈGES RURAUX

La Nièvre connaît avec quelques autres départements ruraux une situation particulière. Chaque canton possède son collège qui a parfois un effectif réduit, et subit la désertification rurale, déjà **un poste sur dix est à cheval sur deux établissements**. Face à cela, il paraît important de préparer l'avenir de ces collèges ruraux pour ne pas laisser d'autres, motivés seulement par des raisons budgétaires, choisir le devenir de ces établissements, mais pouvoir peser sur les décisions qui seront prises. La section départementale du SNES avec la FSU organisera au troisième trimestre de cette année un colloque pour permettre à l'ensemble des enseignants de construire des perspectives, pour ouvrir le débat une **enquête sera bientôt envoyée dans ces collèges**. Construisons ensemble nos propositions pour maintenir le service public d'éducation et l'emploi public.

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental

Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET, Anne LAPLANCHE, Michel ROUGIER